


| | | |
|--|---|--|
|  <p>U.F.R. Droit et Science Politique</p> | <p>MASTER DROIT-ECONOMIE-GESTION</p> <p>Mention : « Science politique »</p> <p>Expertise du politique et Action publique (EPAP)</p> <p>Formation Initiale et en Alternance</p> <p>Responsable : Mme Soline Laplanche-Servigne</p> | <p>Année Universitaire 2019-2020</p> |
|--|---|--|

Présentation et objectifs

Les objectifs de la formation consistent à former de futur.e.s cadres et spécialistes en science politique, en mesure d'apporter des savoirs et savoir-faire pour permettre à des institutions, organisations internationales, associations ou groupements d'intérêt de prendre des décisions équilibrées et cohérentes avec leurs moyens. La formation est donc particulièrement destinée aux étudiant.e.s intéressé.e.s par les transformations des systèmes sociaux et les problématiques liées au gouvernement des sociétés contemporaines aux niveaux local, national et international.

Il s'agit également, et plus généralement, de former de futur.e.s diplômé.e.s parfaitement qualifié.e.s dans le domaine de la science politique et ayant bénéficié de l'ouverture à d'autres apports disciplinaires, gages de leur compréhension des enjeux et des contraintes des décideurs et de leur maîtrise de problématiques complexes.

Les cours du parcours "Expertise du politique et action publique" sont dispensés en français.

40h de cours sont également des cours d'anglais.

Admission

Les candidat.e.s à l'admission doivent, dans le cadre d'une formation initiale, avoir obtenu 180ECTS dans des formations de science politique ou dans des disciplines de sciences sociales (Master 1 de science politique, droit, droit et science politique ou diplôme jugé équivalent).

Sélection sur dossier. Capacité d'accueil : 20 étudiants.

Les motivations pour intégrer cette formation exigeante doivent être clairement explicitées par les candidat.e.s dans leur lettre de motivation.

Parcours Professionnel (alternance ou stage) ou Recherche

Ce master est proposé soit en alternance avec un contrat de professionnalisation permettant de libérer les étudiant.e.s une semaine sur deux, afin de répondre au mieux aux attentes des entreprises partenaires, soit avec un **stage d'une durée de 3 mois minimum (entre avril et septembre)** dans un domaine en adéquation avec la formation (soutenance au mois de septembre).

Pour le parcours recherche, la validation finale est la rédaction d'un mémoire de recherche venant clore une enquête de terrain menée sur les deux semestres (soutenance du mémoire au mois de juin).

Pour les étudiant.e.s non bénéficiaires de l'alternance, les semaines libérées par le rythme de l'alternance sont consacrées au travail de recherche pour le mémoire, pour les exercices de diagnostics et de contrôle continu, ainsi que par la recherche de stage. De ce fait, ces semaines sans cours seront également privilégiées pour les réunions collectives et nécessiteront la présence des étudiant.e.s sur le site de l'Université.

Validation

En M2 EPAP, outre les examens types écrits et oraux, un diagnostic, réalisé en groupe, est rédigé et soutenu devant un jury composé de professionnels et d'universitaires de la formation.

La professionnalisation est progressive : elle commence par la réalisation d'un diagnostic territorial, conçu comme une mise en situation professionnelle (projet tutoré) et s'achève avec la période de stage OU la rédaction d'un mémoire de recherche. Le rapport de stage et le mémoire donnent lieu à soutenance devant jury.

Compétences visées

Aptitude à comprendre les enjeux des demandes (universitaires et sociales) et y apporter une réponse informée et pertinente ; aptitude à travailler en groupe ; capacité à organiser le travail personnel et collectif ; aptitude à encadrer un groupe en fonction d'objectifs et de contraintes spécifiques ; piloter une équipe ; mobiliser des savoirs disciplinaires dans l'aide à la décision.

Insertion professionnelle

Les mutations de l'environnement et du marché du travail rejaillissent sur les manières de gouverner les citoyens et de résoudre les questions sociales. L'administration publique, les organisations et entreprises privées ou parapubliques, doivent compter avec une multitude d'intervenants, situés à différentes échelles (locale, nationale, européenne) et dotés de statuts variés (publics, privés, parapublics, associatifs...). Les débouchés naturels de la formation sont :

- * Les métiers des affaires publiques
- * Les métiers du conseil
- * Les métiers de l'expertise (développement territorial, politiques de la ville, veille stratégique, expertise politologique...)
- * Les métiers de la communication publique et politique
- * Les postes à responsabilité dans les organismes parapublics, associations, ONG
- * Les métiers de collaborateur d' élu
- * Les métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche

Formation continue, reprise d'études, VAE, VAP :

Des procédures de VAE (Validation des Acquis de l'Expériences) et de VAP (Validation des Acquis Professionnels) sont mises en place pour accéder au diplôme. Pour plus d'informations, contactez ASURE Formation – Tel. + 33 (0)4.89.15.21.56 – Web <http://unice.fr/formation/formation-continue>

Programme des études

PARCOURS EXPERTISE DU POLITIQUE ET ACTION PUBLIQUE

Semestre 3

UE Action publique et élections, 54h CM. 6 ECTS.

ECUE Évaluation des politiques publiques, 18h (coeff. 2).

ECUE Politiques urbaines, 18h (coeff. 2).

ECUE Ingénierie électorale, 18h (coeff. 2).

UE Contemporary Political Issues, 20h CM. 6 ECTS.

ECUE Current Politics 1, 8h CM (coeff. 1).

ECUE *Au choix* : Citizenship, vote and migrations *OU* Current Politics 2. 12h CM (coeff. 1).

PPR Conduire et organiser une recherche, 24h CM. 12 ECTS.

ECUE Conduire sa recherche, 12h CM (coeff. 2).

ECUE Organiser un diagnostic, 12h CM (coeff. 2).

UE Mise en situation professionnelle, 20h CM. 6 ECTS.

ECUE Prise de parole en public, 8h CM (coeff. 0,5).

ECUE Insertion professionnelle, 4h CM

ECUE Montage de projet, 8h CM (coeff. 1).

Semestre 4

UE Espaces publics et participation, 54h CM. 6 ECTS.

ECUE Participation - représentation, 18h (coeff. 2).

ECUE Communication publique, communication politique, médias, 18h (coeff. 2).

ECUE Culture générale, 18h (coeff. 2).

UE Outils pour l'insertion professionnelle, 11h CM. 6 ECTS.

ECUE Current politics 3, 8h CM (coeff. 1).

ECUE Insertion professionnelle, 3h CM (coeff. 0,5).

PPR Expertise et analyse des situations professionnelles, 52h CM. 12 ECTS.

ECUE Ecrire son rapport d'expertise/mémoire, 12h CM (coeff. 1).

ECUE Diagnostic, 40h CM (coeff. 4).

ECUE Rapport de stage ou mémoire de recherche (coeff. 4).

UE Contemporary Political Issues 2 6 ECTS

ECUE Contemporary migration politics, 12h CM (coeff. 1).

OU

ECUE Current politics 4, 12h CM (coeff. 1).

Le Master « Expertise du politique et action publique » reposant sur des enseignements originaux, **la présence aux cours ainsi qu'aux exercices de préparation à l'insertion professionnelle est obligatoire.**

↳ **Les absences seront prises en compte dans la note de contrôle continu.**

Les notes se compensent les unes les autres. Il n'y a qu'une seule session d'examen par semestre. Les semestres se compensent entre eux.

Description des exercices particuliers : le diagnostic

Les diagnostics permettent de se former à un travail d'expertise et de conseil, cœur de la formation EPAP. À cet effet, ils traitent de questions relatives à l'aménagement urbain, à l'organisation de la vie quotidienne et de la vie sociale, aux déplacements, aux modes de vie, que ce soit à Nice ou dans les Alpes-Maritimes. Ils peuvent également aborder des problématiques plus générales.

POURQUOI, COMMENT ?

Les diagnostics sont conçus comme des « mises en situation » : les sujets qui sont proposés sont de réelles demandes d'expertise émanant de collectivités publiques, d'associations, d'organismes parapublics, de cabinets, voire d'élus ou d'acteurs locaux. Il est donc demandé aux étudiant.e.s de se « mettre dans la peau » de consultant.e.s ou de chargé.e.s d'étude missionné.e.s pour un dossier. L'expertise (qui prend ici prioritairement la forme d'un *diagnostic*) doit apporter des réponses aux commanditaires en leur permettant de mieux comprendre et appréhender un problème et, pourquoi pas, d'entreprendre des actions (à partir des préconisations formulées dans le diagnostic). Elle consiste en la production d'une étude objective et finalisée d'un problème qui doit pouvoir permettre de penser et d'élaborer des réponses adaptées.

L'objectif est d'évaluer la capacité des « consultant.e.s en formation » à fournir une expertise sur un sujet dans un laps de temps déterminé et limité (le travail de diagnostic s'organise sur les deux semestres de l'année universitaire, de septembre à mars). Il s'agit de faire l'expérience de la réalisation d'une mission. Les étudiant.e.s sont donc évalué.e.s sur la mise en œuvre d'un véritable plan d'action, à la fois rigoureux et méthodique, ainsi que des compétences liées aux relations en milieu professionnel.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Faculté de Droit et Science Politique

Bureau Pédagogique Master 2 (Bureau 206) - Avenue Doyen Louis Trotabas-06050 NICE Cedex 1

Tel. : + 33 (0)4.89.15.25.28

Courriel : droit.scolarité.master2@unice.fr Web : droit.unice.fr

ou

Mme Soline LAPLANCHE-SERVIGNE : soline.laplanche-servigne@cotedazur.fr

Web : <http://www.ermes-unice.fr/>